

# Département de philosophie

## Guide de l'étudiant.e 2022-2023

Université   
de Montréal

Faculté des arts et des sciences  
Département de philosophie



Le *Guide de l'étudiant.e 2022-2023* est une réalisation du Département de philosophie de l'Université de Montréal. Nous tenons à remercier les collègues et les étudiant.e.s qui ont apporté leur collaboration à la révision de ce guide.

## Table des matières

---

Le département .....	4
Bref historique .....	4
Localisation .....	4
Les professeurs et le personnel .....	5
Fonctionnement administratif .....	7
Équipes de recherche .....	9
Chaires de recherche .....	9
Le Département dans la structure de la FAS .....	10
Les secteurs de la FAS .....	10
Les programmes .....	11
Les objectifs .....	11
Les quatre axes .....	11
Les programmes du premier cycle (baccalauréat spécialisé, majeure, mineure) .....	11
À propos du choix de cours .....	14
Exemple de cheminement de l'étudiant .....	15
Les cycles supérieurs .....	16
À propos de l'apprentissage des langues en philosophie .....	16
Le règlement pédagogique .....	17
À propos de la remise des travaux .....	19
À propos des plans de cours .....	19
La vie étudiante .....	20
ADÉPUM .....	20
Revue Ithaque .....	21
Évaluation de l'enseignement .....	22
<i>Financement étudiant</i> .....	22
Premier cycle .....	22
Cycles supérieurs .....	23
Un emploi au Département .....	23
Étudier à l'étranger .....	24
Services à la vie étudiante .....	26
Autres services .....	29
Organismes étudiants .....	30
Ressources supplémentaires .....	31

Accès aux outils informatiques.....	31
La bibliothèque.....	32
Varia.....	36
La Société de philosophie du Québec (SPQ).....	36
L'Association canadienne de philosophie (ACP).....	36
Calendrier universitaire du premier cycle .....	37
<b>Automne 2022</b> .....	37
<b>Hiver 2023</b> .....	38
Plan du campus.....	39

# Le département

---

## Bref historique

L'existence d'une Faculté de philosophie à l'Université de Montréal remonte à 1921. À partir de 1942, l'Institut d'études médiévales, puis l'Institut de psychologie se trouvèrent affiliés à la Faculté de philosophie. Comme entité distincte à l'intérieur de cette Faculté, le Département de philosophie fit son apparition en 1967. En 1972, le Département de philosophie devint partie intégrante de la Faculté des arts et des sciences. À cette époque, le Département offrait déjà plusieurs programmes qui existent encore aujourd'hui. Furent ajoutés par la suite d'autres programmes, plus précisément les bidisciplinaires. Depuis l'intégration à la Faculté des arts et des sciences, les professeurs Venant Cauchy, Jean-Paul Audet, Bertrand Rioux, François Duchesneau, Richard Bodéüs, François Lepage, Claude Piché, Daniel Dumouchel, Jean-Pierre Marquis et Louis-André Dorion se sont succédés à la direction du Département.

## Localisation

Le Département de philosophie se situe aux troisième et quatrième étages du 2910, boulevard Édouard-Montpetit (communément appelé « Stone Castle »).

Pour identifier l'emplacement des locaux, consultez le plan, p. 39.

Téléphone : 514 343-6464

Télécopieur : 514 343-7899

Courrier électronique : [information@philo.umontreal.ca](mailto:information@philo.umontreal.ca)

Internet : <http://www.philo.umontreal.ca>

## Les professeurs et le personnel

### Directeur

Christian Leduc

### Responsable des programmes de 1<sup>er</sup> cycle

Molly Kao

### Responsable de la maîtrise

Laetitia Monteils-Laeng

### Responsable du doctorat

Christine Tappolet

### Professeurs titulaires

(Habituellement, un professeur est d'abord engagé comme *adjoint*. Il devient *agrégé* après cinq ou six ans, puis *titulaire*, au terme de sa sixième année d'agrégation)

Bergo, Bettina	[Phénoménologie, psychanalyse] app. 20, local 427, 514 343-6111 #39892
Bouchard, Frédéric – Doyen FAS	[Philosophie de la biologie, philosophie des sciences] Pavillon Lionel-Groulx, Local C-9073, 514 343-6111 #41815
Chung, Ryoa	[Éthique des relations internationales, philosophie politique et inégalités de santé] app. 18, local 316, 514 343-6111 #36573
Dorion, Louis-André	[Philosophie grecque, Socrate] app. 21, local 401, 514 343-6111 #40350
Dumouchel, Daniel	[Philosophie moderne, philosophie des Lumières] app. 24, local 417, 514 343-6111 #39894
Ghiglione, Anna	[Pensée chinoise, imaginaire chinois] app. 20, local 430, 514 343-6111 #39895
Grondin, Jean	[Métaphysique, herméneutique] app. 25, local 420, 514 343-6111 #39896
Leduc, Christian – Directeur du département	[Philosophie moderne, philosophie allemande] app. 23, local 412, 514 343-6464
Macdonald, Iain	[Théorie critique, phénoménologie] app. 18, local 319, 514 343-6111 #33447
Marquis, Jean-Pierre	[Logique, philosophie des mathématiques] app. 20, local 429, 514 343-6014
Nadeau, Christian	[Philosophie politique, philosophie morale] app. 19, local 320, 514 343-27918
Piché, David	[Histoire de la philosophie médiévale, philosophie de la religion] app. 22, local 408, 514 343-6111 #1355

---

Tappolet, Christine	[Éthique, méta-éthique] app. 18, local 317, 514 343-7666
---------------------	---

---

### **Professeurs agrégés**

---

Bouchard, Elsa	[Antiquité gréco-romaine, Grèce ancienne] Pavillon 3744 Jean-Brillant, local 515-32, 514 343-6111 #38472
Dilhac, Marc-Antoine	[Éthique, philosophie politique] app. 24, local 419, 514 343-6111 #5771
Doyon, Maxime	[Phénoménologie, philosophie de la perception] app. 24, local 416, 514 343-6111 #15963
Dumont, Augustin	[Idéalisme allemand, philosophie transcendante] app. 21, local 400, 514 343-6111 #30890
Monteils-Laeng, Laetitia	[Philosophie grecque, philosophie hellénistique et romaine] app. 19, local 321, 514 343-6111 #33449

---

### **Professeurs adjoints**

---

Bandini, Aude	[Théorie de la connaissance, histoire de la philosophie analytique] app 25, local 421, 514 343-6111 #33448
Celentano, Denise	[Philosophie du travail, éthique de la technologie, philo. politique et sociale contemporaine] app. 18, local 318, 514-343-6111 #12994
Kao, Molly	[Philosophie des sciences, fondements de la physique] app. 20, local 426, 514 343-6111 #3344
Simon, Jonathan	[Philosophie de l'esprit, ontologie et métaphysique] app. 20, local 428, 514 343-6111 #42997

---

### **Professeurs associés**

Dietsch, Peter (Université Victoria)  
Malo-Fletcher, Natalie (IPCJ)  
Rioux-Beaulne, Mitia (Université d'Ottawa)

### **Professeurs émérites**

Bodéüs, Richard  
Duchesneau, François

## Personnel administratif

---

Isaza, Caroline	(Technicienne en gestion des dossiers étudiants – cycles supérieurs) app. 23, local 413, 514 343-6111 #1340
Lafontaine, Josée	(Technicienne en coordination de travail de bureau app. 23, local 409, 514 343-6464
Malo-Fletcher, Natalie	(Coordonnatrice scientifique) app. 21, local 402, 514 343-6111, poste 38557
Royer, Jean-Philippe	(Adjoint au directeur) app. 23, local 411, 514 343-6111 #1341
Valle, Matenda	(Technicienne en gestion des dossiers étudiants de 1 <sup>er</sup> cycle et technicienne en administration) app. 23, local 410, 514 343-6111 #39891

---

## Conciergerie (qui relève de la Direction des immeubles)

Steve Vincent

514 343-7397

## Fonctionnement administratif

### Le directeur

Le mandat du directeur du Département est de quatre ans. Subordonné au doyen de la Faculté des arts et des sciences, le directeur est responsable de l'organisation et de l'administration de son Département.

### L'assemblée départementale

L'assemblée départementale se compose de tous les professeurs du Département et de sept étudiants élus. Les étudiants sont membres à part entière de l'assemblée. Ils n'ont cependant pas droit de vote sur les questions qui concernent la carrière des professeurs et des chercheurs. Une des fonctions importantes de l'assemblée départementale est d'adopter, après avoir consulté le comité des études, les règlements pédagogiques et les programmes de premier cycle et d'études supérieures.

### Les comités du Département

#### *Le comité des études*

Le comité des études, dont le mandat est de deux ans, se compose d'un président (qui est d'office le directeur du Département), de quatre professeurs (dont le responsable des études de premier cycle et celui des études supérieures) et de quatre étudiants du Département (renouvelés chaque année) représentant les trois cycles d'études.

Les principales tâches du comité des études sont de préparer les réformes des programmes au premier cycle et aux études supérieures, et de mettre au point des modifications aux règlements et aux politiques du Département.

Le comité des études fait rapport à l'assemblée départementale.

### *Le comité des études supérieures*

Le comité des études supérieures, dont le mandat est de deux ans, se compose d'un président (qui est d'office le directeur du Département) et de quatre professeurs (dont les responsables des études supérieures).

Le comité des études supérieures étudie et approuve les projets de recherche soumis par les étudiants des deuxième et troisième cycles, évalue les candidatures pour des concours de bourses et s'occupe du processus d'admission lorsque nécessaire.

### *Le comité de nomination et d'évaluation*

Le comité de nomination et d'évaluation, dont le mandat est de deux ans, se compose de quatre professeurs. Le directeur en fait partie lors de processus d'embauche d'une ou un professeur.e.

Le comité de nomination et d'évaluation étudie les candidatures soumises à l'occasion de l'ouverture d'un poste de professeur et les dossiers des professeurs en vue de renouvellement de contrat ou de promotion à l'agrégation et la titularisation.

## **Responsables du premier cycle et des études supérieures**

Les responsables du premier cycle et des études supérieures veillent au bon fonctionnement des programmes du Département.

### *Responsable du premier cycle*

La ou le responsable du premier cycle joue le rôle de conseiller pédagogique auprès des étudiants inscrits aux programmes de 1<sup>er</sup> cycle. À ce titre, elle ou il travaille en étroite collaboration avec le technicien ou la technicienne en gestion des dossiers étudiants, et s'occupe notamment de l'accueil des étudiant.e.s et des choix de cours lors de l'inscription. Il détermine dans certains cas les équivalences de cours que peuvent obtenir les étudiant.e.s qui ont déjà suivi des cours au niveau universitaire. La ou le responsable du premier cycle est aussi la personne à laquelle les étudiant.e.s peuvent s'adresser pour soumettre tout autre problème particulier. Elle ou il siège d'office au comité des études.

### *Responsables des cycles supérieurs*

Les responsables des programmes de maîtrise et de doctorat jouent un rôle de conseiller pédagogique auprès des étudiant.e.s. À ce titre, elles ou ils travaillent en collaboration avec le technicien ou la technicienne en gestion des dossiers étudiants et veillent à l'accueil des étudiants de maîtrise et de doctorat. Elles/ils supervisent le processus d'inscription, conseillent les étudiants dans leur choix de cours, fixent le contenu des propédeutiques. Elles ou ils siègent d'office au comité des études et à celui des études supérieures.



## Équipes de recherche

En plus des recherches individuelles poursuivies par chacun des professeurs du Département, il y a les travaux effectués dans le cadre d'équipes de recherche interuniversitaires subventionnées. Actuellement, le Département compte une équipe de recherche FQRSC dont Aude Bandini est la responsable et le Centre de recherche en éthique dont la codirectrice est Ryoa Chung.

## Chaires de recherche

### Chaire Ésope

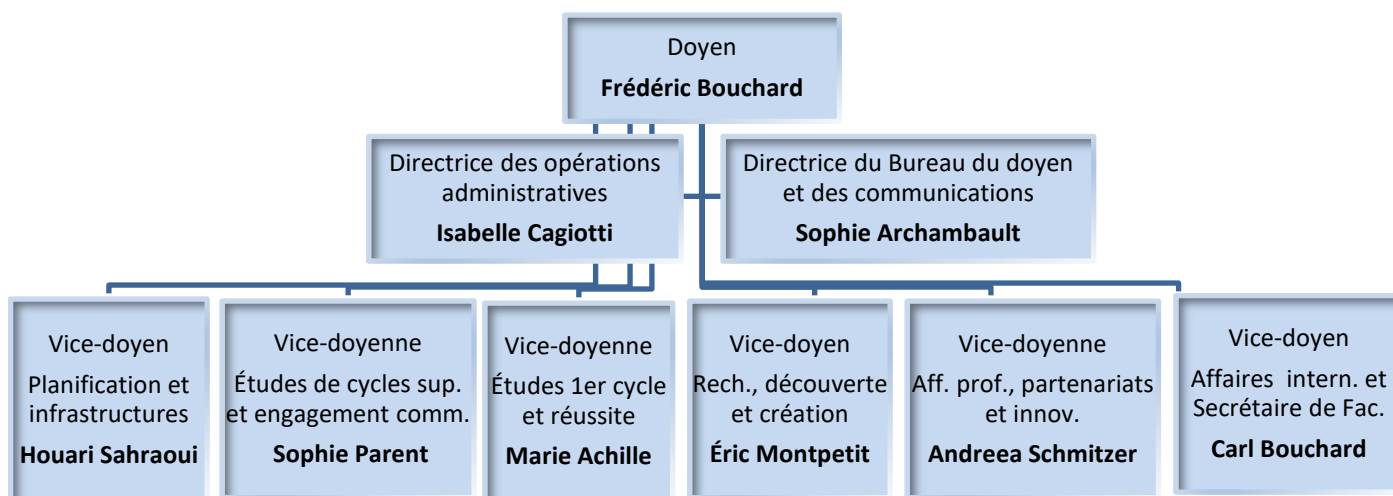
- Axe I : Le langage du polythéisme en Grèce ancienne (cotitulaire : Elsa Bouchard).
- Axe II: L'unité de la perception (cotitulaire : Maxime Doyon).

## Le Département dans la structure de la FAS

Le Département de philosophie est l'un des départements de la Faculté des arts et des sciences et son fonctionnement administratif et pédagogique s'intègre à la structure de cette Faculté.

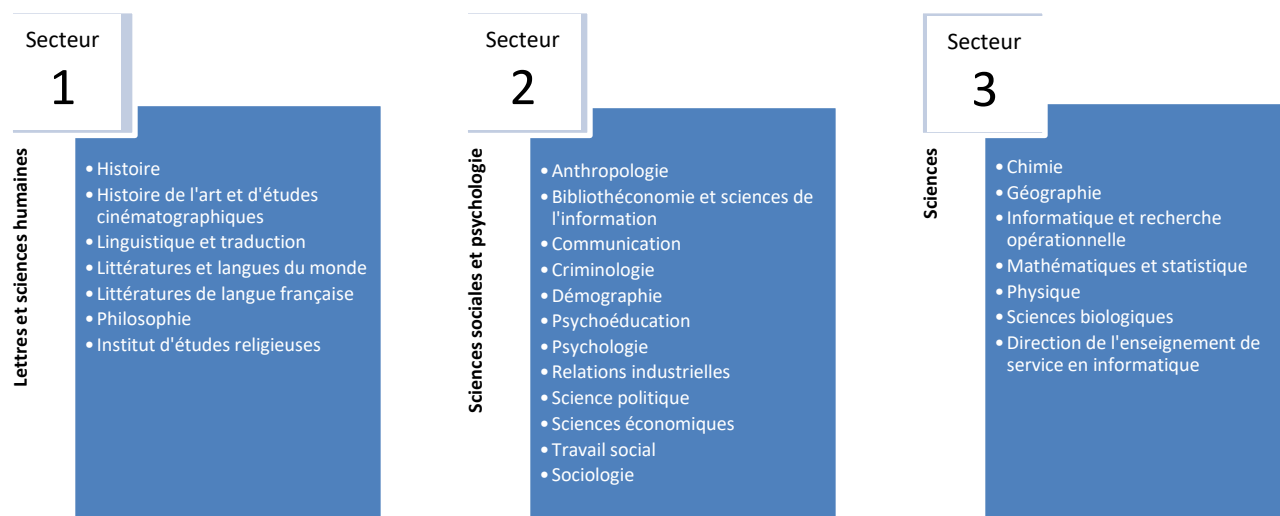
Sous l'autorité des corps universitaires compétents (Conseil de l'Université, Assemblée universitaire, Commission des études, etc.), le doyen est responsable de l'administration de sa Faculté : programmes, règlements pédagogiques, nomination et promotion des professeurs, budget, etc. Il est assisté de six vice-doyens et d'un secrétaire.

L'organigramme suivant représente l'organisation du décanat :



## Les secteurs de la FAS

Les départements de la Faculté sont regroupés en trois secteurs afin de favoriser les échanges et la concertation entre des disciplines voisines.



# Les programmes

---

## Les objectifs

Les programmes de philosophie sont conçus de façon à doter l'étudiant d'une connaissance adéquate des thèmes essentiels et des formes principales de l'interrogation philosophique.

## Les quatre axes

En 1986, à l'occasion du rapport du Département au comité de planification de la FAS, quatre axes d'enseignement et de recherche ont été définis.

Ils représentent les orientations principales des professeurs du Département.

Ces quatre axes sont :

- les bases historiques de la philosophie ;
- la philosophie du langage et des sciences ;
- la philosophie continentale contemporaine ;
- l'éthique et la philosophie politique.

## Les programmes du premier cycle (baccalauréat spécialisé, majeure, mineure)

Sept programmes différents s'offrent à l'étudiant en philosophie :

### **Baccalauréat spécialisé en philosophie (90 crédits)**

Le baccalauréat en philosophie est le programme de premier cycle spécialisé dans la discipline, dont jusqu'à 75 crédits peuvent être attribués à des cours de sigle PHI. La répartition des crédits est la suivante : 18 crédits obligatoires (c'est-à-dire six cours de base de la philosophie), la majorité des crédits à option en philosophie, mais avec des contraintes à respecter par blocs (lesquels sont représentatifs des quatre axes du Département) et une série de crédits à option dans des domaines considérés complémentaires. Le programme vise à donner une solide formation de base dans les grands champs de la philosophie tout en fournissant une spécialisation préparant de façon optimale aux études supérieures en philosophie.

<http://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-philosophie/>

**Structure du programme :**

<http://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-philosophie/structure-du-programme/>

### **Baccalauréat en philosophie et études classiques (90 crédits)**

Le baccalauréat en philosophie et études classiques est l'un des trois programmes bi-disciplinaires offerts par le Département. La répartition des crédits est égale entre les deux disciplines. Le baccalauréat en philosophie et études classiques vise une excellente compréhension de la pensée philosophique antique et de la réalité des peuples qui habitaient le pourtour méditerranéen à cette époque.

<https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-philosophie-et-etudes-classiques/>

#### **Structure du programme :**

<https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-philosophie-et-etudes-classiques/structure-du-programme/>

### **Baccalauréat en science politique et philosophie (90 crédits)**

Le baccalauréat en science politique et philosophie est l'un des trois programmes bi-disciplinaires offerts par le Département. La répartition des crédits est égale entre les deux disciplines et se fait de la manière suivante. Le programme permet de saisir nombre de phénomènes sociaux et politiques et de poser un regard neuf sur des enjeux et questions de société.

<https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-science-politique-et-philosophie/>

#### **Structure du programme :**

<https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-science-politique-et-philosophie/structure-du-programme/>

### **Baccalauréat en littératures de langue française et philosophie (90 crédits)**

Le baccalauréat en littératures de langue française et philosophie est l'un des trois programmes bi-disciplinaires offerts par le Département. La répartition des crédits est égale entre les deux disciplines. Étant donné les nombreux liens entre la philosophie et la littérature, ce programme intègre les deux disciplines et vise à conjuguer éthique et esthétique, création et critique, sensibilité et raison, dans une perspective pluridisciplinaire.

<https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-litteratures-de-langue-francaise-et-philosophie/>

#### **Structure du programme :**

<https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-litteratures-de-langue-francaise-et-philosophie/>

### **Majeure en philosophie (60 crédits)**

La majeure se compose de 20 cours normalement répartis sur quatre sessions. Elle est destinée à ceux qui aspirent à une solide formation de base en philosophie, mais qui désirent aussi une formation complémentaire grâce à une mineure dans une autre discipline. Ce programme permet également l'accès à la maîtrise en philosophie. Une majeure en philosophie peut être combinée à une mineure offerte à l'Université de Montréal.

<http://admission.umontreal.ca/programmes/majeure-en-philosophie/>

#### **Structure du programme :**

<http://admission.umontreal.ca/programmes/majeure-en-philosophie/structure-du-programme/>

### **Mineure en philosophie (30 crédits)**

La mineure comporte 10 cours normalement répartis sur deux sessions. Elle s'adresse aux personnes qui recherchent une initiation à la pensée philosophique. Une mineure en philosophie peut être combinée à une majeure (ou à deux mineures) offerte à l'Université de Montréal et donne accès à la maîtrise en philosophie.

<http://admission.umontreal.ca/programmes/mineure-en-philosophie/>

#### **Structure du programme :**

<http://admission.umontreal.ca/programmes/mineure-en-philosophie/structure-du-programme/>

### **Mineure en éthique et droit (30 crédits)**

La mineure comporte 10 cours normalement répartis sur deux sessions. La mineure en éthique et droit vise à former des individus sensibles et avertis quant aux considérations éthiques des choix de société. Cette mineure comprend des cours obligatoires de philosophie et de droit donnés à la 2<sup>e</sup> et à la 3<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle. Il est ainsi fortement conseillé de posséder un bagage universitaire préalable afin de mieux faire face aux exigences de ce programme contingenté. Une mineure en philosophie peut être combinée à une majeure (ou à deux mineures) offerte à l'Université de Montréal. **Notez que la mineure en éthique et en droit n'est pas conçue pour faciliter une demande d'admission à la Faculté de droit.**

<https://admission.umontreal.ca/programmes/mineure-en-ethique-et-droit/>

#### **Structure du programme :**

<https://admission.umontreal.ca/programmes/mineure-en-ethique-et-droit/structure-du-programme/>

## À propos du choix de cours

L'étudiant en philosophie effectue lui-même son choix de cours (le responsable du premier cycle, la technicienne en gestion des dossiers étudiants et les professeurs peuvent néanmoins les aider). La liste des cours offerts apparaît sur le site Web de l'Université ([www.umontreal.ca](http://www.umontreal.ca)). Leur description plus détaillée est également fournie.

**Les cours de sigles PHI1XXX sont de première année, tandis que les cours de sigles PHI2XXX et PHI3XXX s'adressent à des étudiants ayant complété une année d'étude en philosophie. Les étudiants de deuxième année devraient choisir en priorité les cours de sigles PHI2XXX.**

Les étudiants inscrits au baccalauréat spécialisé ou à la majeure doivent compléter six cours obligatoires (PHI1005, PHI1430, PHI1520, PHI1600, PHI1710, PHI1800). Ceux qui sont inscrits à la mineure doivent compléter deux cours obligatoires : PHI1600 et PHI1800. Pour les autres cours, optionnels ou au choix, on consultera le guichet étudiant, qui présente de façon détaillée les contraintes que doit respecter l'étudiant.

# Baccalauréat spécialisé en philosophie

## Exemple de cheminement de l'étudiant

	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année
<b>Automne</b>	<b>Cours obligatoires :</b> - PHI1005 - Logique 1 - PHI1710 - Langage, pensée et connaissance - PHI1800 - Des présocratiques à Aristote  <b>Cours à option :</b> - PHI1860 - Introduction à la philosophie médiévale - PHI1365 – Évolution, pensée et valeurs	<b>Cours à option :</b> - PHI2415 - Éthique des relations internationales - PHI2425 - Philosophie politique contemporaine - PHI2650 - Kant: Critique de la raison pure - PHI2965 - Le bouddhisme chinois  Un cours à option dans le bloc Y	<b>Cours à option :</b> - PHI2215 - Le post-structuralisme en France - PHI3155 - Problèmes de philosophie des sciences - PHI3780 - Figures de la philosophie européenne - PHI3870 - Philosophie médiévale arabe et juive  Un cours à option dans le bloc Y
	15 crédits	15 crédits	15 crédits
<b>Hiver</b>	<b>Cours obligatoires :</b> - PHI1430 - Éthique et politique - PHI1520 - Introduction à la métaphysique - PHI1600 - Introduction à la philosophie moderne  <b>Cours à option :</b> - PHI1205 - Philosophie française contemporaine - PHI1255 – Intro. à la philosophie de l'art	<b>Cours à option :</b> - PHI2005 - Logique - PHI2430 - La philosophie pratique de Kant - PHI2800 - Philosophie grecque: Platon  Un cours à option dans le bloc Y  Un cours au choix	<b>Cours à option :</b> - PHI3630 - Philosophie de l'action - PHI3640 - Hegel - PHI3655 - Œuvres de philosophie pratique - PHI3685 - Problèmes d'éthique appliquée  Un cours au choix
	15 crédits	15 crédits	15 crédits
<b>Total</b>	<b>30 crédits</b>	<b>30 crédits</b>	<b>30 crédits</b>

1. Outre les cours obligatoires, les cours indiqués ici le sont à titre d'exemple seulement.
2. Il est toutefois **impératif** de s'assurer que les minima et les maxima requis sont respectés dans tous les blocs du programme.
3. Les étudiants inscrits à la **majeure** doivent suivre les mêmes cours obligatoires que ceux du bacc spécialisé.
4. Les étudiants inscrits à la **mineure** doivent suivre les cours obligatoires suivants : PHI1600 et PHI1800.

## Les cycles supérieurs

Le Département de philosophie offre deux programmes d'études supérieures.

### Programmes de maîtrise

Les programmes de maîtrise comportent deux options : « Recherche » et « Philosophie au collégial ».

L'option « Général » comprend 15 crédits de cours à option d'études supérieures et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire long.

L'option « Philosophie au collégial » comprend 6 crédits de cours obligatoires, 15 crédits de cours à option d'études supérieures et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un court mémoire.

Pour être admis à titre d'étudiant régulier à un programme de MA, le candidat doit: a) détenir un BA spécialisé (philosophie) ou un baccalauréat avec majeure ou mineure en philosophie (l'étudiant qui ne possède pas au moins une mineure en philosophie devra compléter une propédeutique s'il est admis), ou un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente (dans tous les cas, une moyenne cumulative de 3,0/4,3 est nécessaire); b) faire preuve d'une connaissance suffisante de toute langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

### Programme de doctorat

Le programme de doctorat comporte 15 crédits de cours d'études supérieures et 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Pour être admis à titre d'étudiant régulier au programme de doctorat, le candidat doit : a) être détenteur du diplôme de MA ou d'un diplôme jugé équivalent (au besoin, des cours complémentaires ou préparatoires seront exigés — une moyenne cumulative de 3,3/4,3 est nécessaire); b) faire accepter l'esquisse d'un projet de recherche et trouver un professeur qui accepte de lui servir de directeur de recherche et de le guider dans le choix de ses cours et dans l'élaboration de sa thèse. Enfin, le candidat doit faire preuve d'une connaissance suffisante de toute langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

## À propos de l'apprentissage des langues en philosophie

On ne saurait trop insister sur l'importance et l'utilité, pour l'étudiant, d'apprendre et de maîtriser l'une ou l'autre des principales langues de la tradition philosophique. Le choix de l'apprentissage d'une langue en particulier s'effectuera bien entendu en fonction des intérêts, des inclinations et des projets d'étude de chacun. Toutefois deux « contraintes » méritent d'ores et déjà d'être soulignées.

Premièrement, la philosophie, en tant que discipline de recherche, n'échappe pas à la tendance actuelle qui voit l'anglais devenir progressivement la principale langue de publication. En conséquence, l'étudiant est fortement encouragé à posséder à tout le moins une connaissance « passive » de l'anglais, c'est-à-dire une connaissance qui lui permette de lire les publications (livres ou articles) rédigées dans cette langue. Deuxièmement, l'étudiant qui entreprend des études supérieures en philosophie doit maîtriser toute langue jugée indispensable à la poursuite et au succès de ses recherches. Par exemple, on conseille à l'étudiant



inscrit au doctorat d'une part d'être en mesure de lire en version originale les textes et les œuvres qui font l'objet de sa thèse, d'autre part d'avoir une connaissance des langues qui lui permette d'avoir un accès direct aux grands titres de la littérature secondaire, c'est-à-dire aux principales études portant sur son sujet de thèse.

## Le règlement pédagogique

Tous les détails relatifs aux divers règlements pédagogiques de l'Université (concernant la maîtrise du français, le plagiat, les frais d'admission, etc.) sont disponibles à l'adresse suivante:

<http://www.etudes.umontreal.ca/reglements/reglements.html>

Il est fortement conseillé de lire ces règlements pédagogiques.

Voici quelques informations essentielles que tout étudiant se doit de connaître :

### ***L'inscription***

L'étudiant régulier est à plein temps s'il est inscrit à un minimum de 12 crédits (quatre cours) pour un trimestre. Il s'inscrit normalement à 15 crédits par trimestre (cinq cours) et ne peut s'inscrire à plus de 18 crédits par trimestre (six cours). Aux cycles supérieurs, le statut de l'étudiant.e n'est pas déterminé par le nombre de crédits, mais par les exigences des programmes (en scolarité ou en rédaction).

### ***L'abandon de cours***

*Au premier cycle :*

L'étudiant qui désire cesser de suivre un cours doit se désinscrire par une simple procédure dans son [Centre étudiant](#) durant les dates limites d'abandon de la session concernée (voir page 41).

*Aux études supérieures :*

Au début de chaque trimestre, l'étudiant dispose d'une période de modification de son choix de cours. Pour l'automne 2022, la date limite **pour annuler un cours** (ou modifier son choix) est le **21 septembre inclusivement**. La date limite d'**abandon** est le **11 novembre**. En somme, **du 22 septembre au 11 novembre inclusivement, l'étudiant peut abandonner un cours** (avec l'obligation de payer les droits de scolarité et autres frais exigibles reliés : une note « ABA » apparaîtra dans ce cas dans son relevé de notes).

Pour demander une annulation ou un abandon (selon la date), il faut remplir le formulaire réservé à cet effet à la vignette « Vos formulaires » dans Synchro.

### **L'évaluation**

Dans chaque cours, l'évaluation porte sur au moins deux épreuves (examen écrit ou oral, travaux écrits) qui sont précisées par le professeur au tout début de la session.

Au Département de philosophie, les professeurs utilisent un système de notation sur 100 pour évaluer chaque épreuve. Ce barème est applicable pour tous les cours de philosophie, même si un étudiant vient

d'un autre département ou autre faculté. Le barème de traduction des moyennes finales est le suivant (pour le premier cycle) :

Notes [%] finales attribuées par le professeur	Notes [lettres] apparaissant sur le bulletin	Notes [points] utilisés pour calculer la moyenne finale
[90-100]	A+	4.3
[85-89]	A	4.0
[80-84]	A-	3.7
[77-79]	B+	3.3
[73-76]	B	3.0
[70-72]	B-	2.7
[65-69]	C+	2.3
[60-64]	C	2.0
[57-59]	C-	1.7
[54-56]	D+	1.3
[50-53]	D	1.0
[35-49]	E	0.5
[0]	F	0
(Échec par absence)	F*	0
Note de passage au premier cycle : <ul style="list-style-type: none"> <li>• C (2.0) est la note de passage dans un programme</li> <li>• D (1.0) est la note de passage dans un cours</li> </ul> Note de passage à la maîtrise : <ul style="list-style-type: none"> <li>• C (2.0) est la note de passage dans un cours</li> </ul>		

## Le plagiat

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/> Outre le plagiat malin — appropriation volontaire des écrits d'un autre dans le but de tromper — il existe une forme de plagiat naïf, qui consiste en un remaniement plus ou moins habile de textes ou de parties de textes en changeant ici ou là des mots, en collant des bouts de phrase, etc. Le plagiat, autant malin que naïf, entraîne la note **zéro** pour l'examen ou le travail concerné.

Quatre questions à se poser avant de remettre un travail :

1. Là où j'ai cité, ai-je bien utilisé les guillemets (ou la mise en retrait pour les citations de plus de cinq lignes) et identifié ma source ?
2. Là où j'ai repris l'idée d'autrui, l'ai-je bien indiqué ?
3. Ai-je évité de « copier-coller » un texte provenant d'Internet (incluant la traduction littéraire d'un texte issu d'une autre langue) ?
4. Ai-je inclus une bibliographie exhaustive à la fin de mon travail ?

### À propos de la remise des travaux

Habituellement, les travaux de philosophie sont remis directement à l'enseignant.e ou via Studium. Il existe également une boîte de remise de travaux, où l'on peut déposer tout document adressé à un professeur. Cette boîte est située devant le secrétariat de philosophie, au quatrième étage du Stone Castle (2910, boul. Édouard-Montpetit), et il est possible d'y déposer les travaux de 7 h à 18 h 30 du lundi au vendredi. Les travaux remis sont estampillés de la date du jour.

#### **Une pénalité de 5% par jour est appliquée à tout travail remis en retard.**

La fin de semaine compte pour une seule journée. Cette politique interne du Département s'applique à tous les cours. Les travaux de fin de session corrigés peuvent être récupérés auprès du secrétariat (local 409). De plus, il est à noter qu'aucun travail envoyé par courrier électronique ne sera accepté sauf entente préalable avec le professeur responsable du cours.

### À propos des plans de cours

L'assemblée départementale a adopté, pour les cours du premier cycle, une politique de remise de plans de cours écrits au début de chaque session. Ces plans comportent les objectifs du cours, une description de son contenu, un calendrier approximatif de son déroulement, les modalités d'évaluation, une bibliographie et un rappel concernant la politique du Département pour les travaux remis en retard.

# La vie étudiante

---

## ADÉPUM

L'association des étudiantes et étudiants en philosophie de l'Université de Montréal (ADÉPUM) a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts de ses membres et de la communauté étudiante en général en ce qui concerne l'actualité politique, la représentation académique, la vie étudiante, etc. Vous devenez automatiquement membre lorsque vous êtes inscrits ou inscrites à l'un ou l'autre des programmes du département de philosophie (à l'exception des étudiants et étudiantes du baccalauréat en science politique et philosophie), et lorsque vous avez payé votre cotisation, celle-ci étant prélevée automatiquement par l'Université de Montréal. L'ADÉPUM poursuit ses buts en s'appuyant sur les valeurs de solidarité, de démocratie, de justice sociale et d'esprit critique qui sont représentées dans ses règlements généraux.

### **Conseil exécutif (CE) et assemblées générales (AG)**

L'ADÉPUM vous convoquera au début de chaque année universitaire pour élire le conseil exécutif. Celui-ci est constitué d'un ou d'une responsable à la coordination générale, à la trésorerie, aux affaires académiques de premier cycle et de cycles supérieurs, aux affaires externes, aux affaires associatives, à la vie étudiante, aux affaires féministes, aux communications, à la mobilisation, au secrétariat et de deux conseillers ou conseillères qui ont des tâches diverses. Plusieurs de ces postes sont par ailleurs accessibles aux nouveaux et nouvelles qui n'ont pas nécessairement d'expérience dans le milieu associatif.

De plus, des assemblées générales ont lieu au cours de l'année pour traiter des affaires sociopolitiques, académiques et administratives, et pour fournir aux membres du conseil exécutif le mandat démocratique légitime et nécessaire pour qu'il puisse assurer pleinement son rôle auprès du département de philosophie, des différentes instances universitaires et de celles de la FAÉCUM (Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal).

Le rôle du conseil exécutif est triple :

#### **Le rôle administratif**

Le CE doit assurer la direction des affaires financières de l'association et voir à une saine gestion du budget.

#### **Le rôle représentatif**

Le CE a aussi pour rôle de représenter ses membres à l'extérieur de l'association. Par exemple, il doit nommer les sept membres de l'association qui représenteront l'ADÉPUM à l'assemblée départementale et les quatre membres qui siègeront au comité des études. De plus, il est chargé de représenter ses membres à toutes les instances de la FAÉCUM, comme le conseil central, qui rassemble toutes les associations étudiantes membres

afin de discuter des questions politiques, sociales, ou académiques qui touchent tous les étudiants et toutes les étudiantes (augmentation des frais de scolarité, des frais afférents, etc.).

### **Le rôle social**

Les membres de l'ADÉPUM disposent d'un local, où ils peuvent se servir d'une machine à café, d'un four micro-ondes, d'un réfrigérateur et d'un ordinateur (Internet, traitement de texte, Facebook et impressions aux frais de l'ADÉPUM). Il est situé au troisième étage du 2910, boul. Édouard-Montpetit communément appelé le Stone Castle, au local 304.

Le CE s'occupe d'organiser, en collaboration avec d'autres membres, les activités d'accueil, des partys, 5 à 7, vins et fromages, sorties théâtre, cafés philosophiques, tournois sportifs, jeux et toutes autres activités. Vous serez informés de ces activités par l'intermédiaire de courriels envoyés régulièrement aux membres, de la page Facebook ainsi que du site Web de l'ADÉPUM. Le CE de l'ADÉPUM peut aussi appuyer les initiatives éventuelles de ses membres telles que des groupes de travail ou de lectures, l'organisation de colloques et de conférences ou encore des projets variés (troupe de théâtre, un journal étudiant, etc.).

Ceux et celles qui ne veulent pas participer en tant que membre du conseil exécutif peuvent néanmoins y assister, proposer des initiatives personnelles, ou participer aux différents comités spécialisés (vie étudiante, externe, académique). L'implication étudiante est un moyen efficace pour apprendre les rouages du département, et du monde universitaire (colloques, conférences, partys) tout en participant à des projets stimulants.

Bienvenue à tous et à toutes dans votre association étudiante!

Site internet de l'association : [www.adepum.org](http://www.adepum.org) (anciennement [www.adepum.wordpress.com](http://www.adepum.wordpress.com))

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Adepum>

Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/philosophie.udem/>

Adresse courriel : [adepum@umontreal.ca](mailto:adepum@umontreal.ca)

Téléphone de l'association : 514 343-6111, poste 1359 (il est néanmoins préférable de communiquer via courriel ou la page Facebook)

Heures de permanence : entre 11h30 et 13h00 tous les jours de la semaine. Pendant ces heures, il y a toujours quelques membres du CE dans le local associatif pour vous accueillir et répondre à vos questions.

### **Revue Ithaque**

Ithaque est la revue de philosophie de l'Université de Montréal : elle offre des premières expériences de publication aux étudiant.e.s en philosophie. Revus par les pairs suivant un processus anonyme, les articles publiés dans Ithaque jouissent d'une reconnaissance dans le monde académique. La revue est à la recherche de propositions suivant ses trois sections : Recherches et réflexions, des contributions originales s'inscrivant dans des débats actuels dans toutes les branches et traditions de la philosophie ainsi qu'en histoire de la

philosophie ; Études critiques, des examens détaillés d'ouvrages parus récemment ; et Comptes rendus, des comptes rendus de livres dans le domaine de la philosophie universitaire. Les articles soumis peuvent être le fruit de recherches personnelles ou de travaux de séminaire de qualité. Le comité de rédaction, qui se charge entre autres de l'évaluation préliminaire des textes, est composé d'étudiants du département de philosophie. Participer au comité de rédaction offre une excellente expérience d'évaluation de textes et permet de se familiariser avec le processus de publication d'une revue scientifique. Ithaque publie deux numéros par année et les appels de textes sont lancés à l'automne et au printemps, restez à l'affût !

## Évaluation de l'enseignement

Dans tous les cours, une fois par session, on procède à une évaluation de l'enseignement. Cette évaluation se fait par le biais d'un questionnaire, remis à chaque étudiant, ou bien à partir de la plateforme Omnivox, qui vise à situer la performance du professeur par rapport à une série de critères précis : planification du cours, disponibilité, charge de travail, etc. L'étudiant peut également exprimer, sous la forme d'un texte suivi, des observations sur la qualité du cours ou des suggestions visant à son amélioration. Les commentaires joints sont confidentiels et seul le responsable du cours en prend connaissance.

Il ne faut pas douter de l'importance de telles évaluations. Elles sont versées au dossier du professeur et sont déterminantes lors de l'évaluation de la qualité de son enseignement (en particulier au moment des demandes de promotion).

## Financement étudiant

<http://www.bourses.umontreal.ca/>

Une seule adresse pour accéder à toute l'information sur les bourses, les prix et les programmes de soutien financier à l'UdeM.

Il faut effectuer les demandes de bourses de maîtrise un an à l'avance (c'est-à-dire, normalement, lorsqu'on est en troisième année du baccalauréat). Lisez à ce sujet l'article « Cycles supérieurs » ci-dessous.

## Premier cycle

### *Régimes d'aide financière et autres programmes*

Le Bureau de l'aide financière aide les étudiants à obtenir les ressources financières nécessaires à la réussite de leur projet d'études qu'il soit mené à temps plein ou à temps partiel. Il désire également informer les étudiants des différents programmes qui pourraient les aider financièrement.

Les ressources sont multiples et variées :

- Programmes de prêts et bourses du Québec, des autres provinces canadiennes et du Canada;
- Programme de prêt pour les études à temps partiel ;
- Programme études-travail ;
- Aides d'urgence (dépannage alimentaire, titres de transport, etc.) ;
- Avance de fonds ;

- Bourse de soutien ;
- Services de consultation et de planification budgétaire ;
- Programme de remise de dette ;
- Programme de remboursement différé ;
- Programme explore.

Le BAF est mandaté par l'Aide financière aux études (MELS). Il est situé au 2332, Édouard-Montpetit, 4<sup>e</sup> étage, local A-4302. (Téléphone : 514 343-6145 ; <http://www.baf.umontreal.ca/>)

### Bourses d'accueil

L'Université de Montréal décerne une centaine de bourses d'accueil aux collégiens les plus méritants dans divers champs d'études. Pour plus d'information, consultez : <https://bourses.umontreal.ca/repertoire-des-bourses/>

#### *Bourses au mérite, de soutien financier et prix*

Le Bureau des bourses d'études offre toute l'assistance nécessaire aux étudiants de 1er cycle qui ont besoin de renseignements sur les bourses d'excellence, les bourses de soutien financier, les prêts et les prix. De plus, le  *Répertoire des bourses, prêts et prix*  propose un vaste choix sur les bourses et les ressources financières. Il est également disponible sur le site Web du Bureau des bourses d'études. Le bureau est situé au 2332, Édouard-Montpetit, 4<sup>e</sup> étage. (Téléphone : 514 343-6145) <https://bourses.umontreal.ca/accueil/>

#### *Programme études-travail (pour tous les cycles)*

Ce programme financé conjointement par l'Université de Montréal et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur permet à des étudiants éprouvant des difficultés financières supplémentaires d'obtenir un emploi à temps partiel sur le campus. L'information sur le programme, les critères d'admissibilité ainsi que le formulaire de demande sont disponibles à notre bureau (514 343-5009) et sur le site Web : <http://www.etudes-travail.umontreal.ca/>

### Cycles supérieurs

Les étudiants qui ont obtenu de bons résultats au baccalauréat sont vivement encouragés par le Département à poser une candidature à un ou plusieurs programmes(s) de bourses. Toutes les informations pertinentes concernant les divers programmes de soutien financier se trouvent à l'adresse suivante : <http://philo.umontreal.ca/ressources-services/soutien-financier/>

### Un emploi au Département

Plusieurs professeurs disposent de budgets de recherche et engagent des étudiants de cycles supérieurs ou de la fin du premier cycle pour exécuter divers travaux reliés à leurs projets : saisie de textes, recherches bibliographiques, etc. Veuillez consulter la page Web «Offres d'emploi» pour connaître les postes disponibles : <https://philo.umontreal.ca/departement/offres-demploi/>.

Certains postes d'auxiliaires d'enseignement (moniteur, chargé de travaux pratiques, correcteur) sont également offerts aux étudiants des études supérieures.

## Étudier à l'étranger

Un échange académique, c'est bien plus qu'une simple formation dans une université étrangère. C'est aussi bien plus que la rencontre d'une langue, d'une culture et d'un pays différent. C'est un voyage dans le monde des idées. On se rend compte par exemple que certaines perspectives philosophiques qui sont presque tenues pour acquises dans son institution de départ sont controversées ailleurs, et vice versa. Bref, le processus d'apprentissage est fortement stimulé quand on acquiert une partie de sa formation dans une université étrangère.

Des échanges académiques se font à tous les niveaux d'études : baccalauréat, maîtrise et doctorat. La durée de l'échange est de un ou deux semestres.

### Les partenaires de l'Université de Montréal

Soucieuse d'offrir à ses étudiants une formation de calibre international, l'UdeM conclut, dans un esprit de réciprocité, des ententes bilatérales d'échanges d'étudiants avec un nombre important de grandes universités partout à travers le monde. Ces ententes permettent des échanges dans toutes les disciplines (voir <https://international.umontreal.ca/>)

L'UdeM participe aussi au programme multilatéral d'échanges d'étudiants du Bureau de la coopération interuniversitaire (<https://www.bci-qc.ca/>).

Pour des informations supplémentaires, veuillez consulter le [Guide des études supérieures](#).



## Financement et organisation

- Il y a plusieurs bourses, prix et programmes d'aide financière, voir le guide de l'étudiant de la Direction des affaires internationales : <https://international.umontreal.ca/>
- Les résidents québécois sont en outre admissibles au Programme de bourses pour de courts séjours d'études universitaires à l'extérieur du Québec du ministère de l'Éducation du Québec.
- L'étudiant reste inscrit à temps plein à l'Université de Montréal et y acquitte les frais de scolarité. Il est également inscrit à l'université d'accueil, où il s'engage à étudier à temps plein pendant au moins un trimestre, mais pas plus d'une année universitaire.
- Au baccalauréat, l'échange peut se faire en 2e ou en 3e année. Les échanges pendant la 3e année sont favorisés.
- Les crédits obtenus à l'université d'accueil apparaissent avec la mention « équivalent » sur le bulletin de notes de l'étudiant.
- L'étudiant effectue lui-même les démarches que nécessite son séjour à l'étranger (aide financière, visa, couverture médicale, logement, etc.) ; le dépôt des candidatures au 1er et au 2<sup>e</sup> cycle se fait dans la plupart des cas en février de l'année académique précédant le départ.
- L'étudiant assume les frais de transport et de séjour; le cas échéant, il assume également les frais divers exigés par l'université d'accueil.

## Contacts et sources d'information

- Pour un soutien quant aux procédures : le Bureau des séjours d'études hors Québec (Pavillon J.-A.-DeSève) :  
<https://www.maisoninternationale.umontreal.ca/>
- Pour des conseils d'ordre académique (choix d'université d'échange, etc.) :
  - Molly Kao ([molly.kao@umontreal.ca](mailto:molly.kao@umontreal.ca)), responsable du 1er cycle
  - Laetitia Monteils-Laeng ([l.monteils-laeng@umontreal.ca](mailto:l.monteils-laeng@umontreal.ca)), responsable de la maîtrise
  - Christine Tappolet ([christine.tappolet@umontreal.ca](mailto:christine.tappolet@umontreal.ca)), responsable du doctorat

## Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/>

Les Services à la vie étudiante offrent un grand nombre de services aux étudiants du campus.

Voici une liste des principales ressources :

### □ Bureau de l'aide financière

Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, Édouard-Montpetit, 4<sup>e</sup> étage, local A-4302, 514 343-6145,  
<http://www.baf.umontreal.ca/>

Le Bureau de l'aide financière (BAF) est soucieux d'aider les étudiants à obtenir les ressources financières nécessaires à la réussite de leur projet d'études. C'est l'endroit tout désigné pour trouver de l'information sur les différents programmes d'aide financière et obtenir l'aide d'un spécialiste pour chercher une solution à une situation financière difficile ou particulière.

Les ressources offertes sont :

- Programme de prêts et bourses du Québec\*
- Programmes des autres provinces canadiennes
- Programme études-travail
- Avance de fonds
- Aide d'urgence (dépannage alimentaire, titres de transport, matériel scolaire)
- Bourses de soutien
- Services de consultation et de planification budgétaire

\* Le BAF est mandaté par l'Aide financière aux études (MELS) à intervenir dans l'analyse de la demande d'aide financière des étudiants afin de diminuer les délais de traitement. Il fait également la distribution du Certificat de garantie.

### □ Bureau des bourses d'études

Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, Édouard-Montpetit, 4<sup>e</sup> étage, 514 343-6145,  
<http://www.bourses.umontreal.ca/bourses-sae/index.htm>

Le Bureau des bourses d'études offre toute l'assistance nécessaire aux étudiants de premier cycle qui ont besoin de renseignements sur les bourses d'excellence, les bourses de soutien financier, les prêts et les prix. Les critères d'admissibilité sont variés. S'intéresser aux bourses peut être payant !

Le Bureau des bourses d'études assure également la liaison entre les étudiants, les unités de l'Université de Montréal et les organismes externes relativement à la publicité des concours, la remise de formulaires et le paiement de certaines bourses.

Le *Répertoire des bourses, prêts et prix du 1er cycle* est devenu au fil des ans l'outil de référence incontournable pour la recherche des ressources financières offertes tant par l'UdeM que par d'autres organismes. Une version électronique du répertoire est également disponible sur le site Web du Bureau des bourses d'études.

Bourses des SAE : En septembre, les SAE tiennent leur concours annuel de bourses. Un seul formulaire à compléter pour plus de 200 bourses offertes de différentes catégories !

□ **Centre étudiant de soutien à la réussite**

2101, Édouard-Montpetit (en face du CEPsum), 514 343-6736, <http://www.cesar.umontreal.ca/>

**Emploi.** Profitez du service *Alerte-emploi* et recevez par courriel les offres d'emploi (temps plein, temps partiel ou été) dans votre domaine d'études, de même que le calendrier des événements (ateliers, journées de l'emploi) se tenant sur le campus et qui seront susceptibles de vous aider dans vos démarches. Vous pouvez également consulter en tout temps le site Web afin de trouver les outils qui vous guideront dans votre recherche d'emploi.

**Information scolaire et professionnelle.** Pour toute question concernant les études universitaires et collégiales, les professions, le marché du travail, les projets d'étude ou de travail à l'étranger, la façon d'évaluer un dossier scolaire et la meilleure stratégie pour être admis dans un programme contingenté, adressez-vous aux conseillers en information scolaire et professionnelle. 514 343-7890.

**Orientation.** Une démarche individuelle en orientation permet une meilleure connaissance de soi, du monde scolaire et du marché du travail. Le conseiller d'orientation vous aide à déterminer un objectif professionnel. Plusieurs ateliers d'orientation sont offerts et le projet Télémaque vous permet de valider votre choix de carrière en rencontrant un mentor.

**Soutien à l'apprentissage.** Si vous éprouvez des difficultés particulières dans vos études (stress aux examens, problèmes de gestion de temps et de concentration, méthodes d'étude inefficaces, etc.), vous pouvez rencontrer individuellement un psychologue en aide à l'apprentissage. Divers ateliers ou conférences sont aussi offerts. Nous offrons aussi des services spécialisés pour les étudiants avec troubles d'apprentissage ou trouble du déficit de l'attention.

□ **Bureau du logement hors campus**

Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, Édouard-Montpetit, 3<sup>e</sup> étage, local B-3429, 514 343-6533, <http://www.logement.umontreal.ca/>

Le Bureau du logement hors campus tient à jour une banque d'appartements à louer ou à partager et de chambres à louer disponibles à proximité du campus ou facilement accessibles par métro ou autobus. Les étudiants de l'Université de Montréal peuvent consulter la banque de données disponible sur le site Web en utilisant leur numéro d'identification personnel (UNIP) obtenu après leur admission.

En plus de l'aide offerte pour la recherche de logement, le Bureau met à la disposition des étudiants des postes Internet, des téléphones, des cartes géographiques et autres types de documentation pertinente.

□ **Bureau des étudiants internationaux**

Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, Édouard-Montpetit, local A-4309, 514 343-6935, <http://www.bei.umontreal.ca/>

Le Bureau des étudiants internationaux accueille les étudiants étrangers dès leur arrivée sur le campus. Il s'efforce de faciliter leur intégration à la communauté universitaire et leur adaptation à la vie montréalaise. Il doit tenir à jour les dossiers des étudiants étrangers contenant les documents d'immigration et donne des conseils pour le renouvellement de ces documents.

□ **Bureau des séjours d'études hors Québec**

<https://www.maisoninternationale.umontreal.ca/> Le Bureau des séjours d'études hors Québec est responsable de la promotion des programmes d'échanges d'étudiants entre l'UdeM et un grand nombre d'établissements universitaires à travers le monde et coordonne le programme de bourses de mobilité UdeM-MEQ.

□ **Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap**

Centre étudiant, Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit, local B-0304, 514 343-7928, <http://www.bsesh.umontreal.ca/>

Les étudiants ayant une déficience fonctionnelle sont orientés vers les ressources humaines et matérielles spécifiques à leur handicap et ont accès à un service de transport adapté sur le campus. Toute situation causant des limitations, fibromyalgie, déficit d'attention, etc., peut être considérée comme un handicap. Les conseillers du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap sont là pour aider les étudiants à y voir clair.

□ **Action humanitaire et communautaire** Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, local B-2375, 514 343-7896, <http://www.ahc.umontreal.ca/babillard/index.htm>

Les étudiants qui désirent donner un sens concret aux mots « solidarité », « compréhension » et « entraide » sont attendus à l'Action humanitaire et communautaire. En participant à un atelier, en devenant bénévole dans un projet ou responsable d'une activité, il est agréable de découvrir que l'université est aussi un lieu où l'on peut s'investir et vivre des expériences inoubliables!

□ **Activités culturelles** Centre étudiant, Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit, local C-2524, 514 343-6524, <http://www.sac.umontreal.ca/>

Rendez-vous créatif pour les assoiffés de culture, les créateurs et les friands d'art, les Activités culturelles permettent d'élargir ses horizons de trois façons : par la formation avec plus de 145 ateliers en arts visuels, cinéma, communication, danse, langues, média, musique, photographie, radio, théâtre et vidéo ; par l'expression avec des équipements modernes et disponibles à l'année, dont un studio photo et une salle de

spectacle complètement rénovée ; et par la diffusion grâce à des troupes de théâtre et de danse, à des ensembles de jazz et chœurs au répertoire varié et au Ciné-Campus.

□ **Centre de santé et de consultation psychologique** 2101, boul. Édouard-Montpetit, 2<sup>e</sup> étage, porte 220, 514 343-6452 ; <http://www.cscp.umontreal.ca/>

□ **Santé Pavillon** 2101, boul. Édouard-Montpetit, 514 343-6452, <http://www.cscp.umontreal.ca/>

En plus de la clinique médicale, où l'on peut consulter un médecin avec ou sans rendez-vous, le Service de santé offre un nombre considérable de soins de santé et de services en soins infirmiers et en services diagnostiques, en nutrition et en physiothérapie. Les requêtes de l'extérieur sont acceptées et des prix étudiants sont offerts là où des frais sont exigés.

Le secteur Consultation psychologique compte plusieurs psychologues d'expérience et d'approches diverses qui peuvent répondre à vos demandes d'aide personnelle. Il reçoit chaque année plus de 1000 nouveaux clients qui consultent pour des motifs très variés. Les consultations ont lieu sur rendez-vous, le jour ou le soir. Un service d'urgence, disponible uniquement pour les étudiants de l'UdeM, est aussi offert durant la journée. Prière de téléphoner avant de vous présenter.

### Autres services

□ **CEPSUM – Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal**, 2100, boul. Édouard-Montpetit, 514 343-6150, <http://www.cepsum.umontreal.ca/>

À titre d'étudiants du campus, vous avez accès au CEPSUM et pouvez profiter de ses nombreux plateaux sportifs, dont :

- une piscine olympique et un bassin de plongeon ;
- une salle Omnisports avec piste de course, mur d'escalade et aire de pratique pour le golf ;
- un aréna ;
- un stade extérieur avec terrain de gazon synthétique pour le soccer ou le football ;
- des gymnases et une palestre ;
- des courts de squash, racquetball et tennis ;
- plusieurs salles d'activités (aérobic, arts martiaux, danse, etc.).

Vous trouverez aussi sur place les *cliniques de médecine du sport et de kinésiologie* qui vous offrent des consultations en physiothérapie, orthopédie, ostéopathie, massothérapie, et nutrition sportive, ainsi que des évaluations de la condition physique et des programmes d'entraînement personnalisés. Pour rendez-vous : 514 343-6152.

Le CEPSUM est également le domicile des équipes du programme de sport d'excellence, les *Carabins*, qui défendent les couleurs de l'Université de Montréal, de HEC Montréal et de l'École Polytechnique dans dix disciplines sur les scènes provinciale et nationale. Vous êtes invités à venir encourager leurs performances lors de leurs rencontres à domicile. Consultez le calendrier des compétitions sur le <http://www.carabins.umontreal.ca/>.

Enfin, pour aider les étudiants et employés du campus à être plus en santé, le CEPSUM propose le programme *Ma santé au sommet*. Celui-ci offre des conseils pratiques, des trucs concrets, des activités, ainsi que des références pour améliorer la pratique d'activités physiques, les habitudes alimentaires et la santé psychologique des membres de la communauté universitaire. Pour en savoir plus, visitez <http://www.masanteausommet.com/>

□ **Bureau d'intervention en matière de harcèlement** 3333, chemin Queen-Mary (angle Decelles), bureau 543, 514 343-7020, <https://harcelement.umontreal.ca/>

Vous vivez du harcèlement dans le cadre de vos activités à l'Université ? Quelqu'un de votre entourage est dans cette situation ? N'hésitez pas à faire appel en toute confiance au Bureau d'intervention en matière de harcèlement qui est au service de tous les membres de la communauté universitaire. On peut y obtenir confidentiellement de l'information et des conseils, demander une intervention dans son milieu, chercher une entente avec la personne qui harcèle ou déposer une plainte.

## Organismes étudiants

□ **FAÉCUM** [Fédération des associations étudiantes du Campus de l'Université de Montréal], Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, local B-1265, 514 343-5947, <http://www.faecum.gc.ca/>

Le rôle et les activités de la FAÉCUM sont très variés, mais le but premier de cet organisme est de défendre et de promouvoir les intérêts des étudiants. L'ADÉPUM, en tant qu'association membre, siège et a droit de vote sur les instances de la FAÉCUM. En tant qu'étudiant, vous versez environ 10,50 \$ par session à cette fédération et avez donc droit à tous les privilèges qu'elle offre à ses membres. Pour plus d'information sur la FAÉCUM, consultez le *Guide étudiant 2022-2023* que celle-ci offre aux comptoirs multiservices de la FAÉCUM [au 3200, Jean-Brillant, au 90, Vincent-d'Indy (Pavillon Marie-Victorin) et au 2900, Édouard-Montpetit (Pavillon Roger-Gaudry)].

□ **Quartier Libre** Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, local B-1274-6, 514 343-7630 [info@quartierlibre.ca](mailto:info@quartierlibre.ca), <http://www.quartierlibre.ca/>

Journal étudiant de l'Université. On y apprend tout ce qui se passe sur le campus et ailleurs. La rédaction est toujours à l'affût de nouveaux journalistes.

## □ CISM 89,3 FM

Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit, 1<sup>er</sup> étage, bureau C-1509, 514 343-7511, ou [adjointe@cism893.ca](mailto:adjointe@cism893.ca), <http://www.cism.umontreal.ca/>.

La radio étudiante diffuse dans la grande région de Montréal et sur Internet.

## Ressources supplémentaires

Voici une liste d'autres ressources qui pourraient être utiles :

- Bureau des services juridiques (Pavillon 3200). Ce service est offert gratuitement par les étudiants de droit, 514 343-7851
- Garderie (Pavillon J.-A.-DeSève), 514 343-6420
- Librairie (Pavillon 3200), 514 343-7362
- Services audiovisuels (Pavillon Roger-Gaudry), 514 343-7800
- Clinique d'optométrie (3744, rue Jean-Brillant), 514 343-6082
- Ombudsman (Pavillon J.-A.-DeSève, C-4528), 514 343-2100
- Club de covoiturage : 514 343-6111 poste 1870
- Programme des initiatives étudiantes : Pavillon 3200 Jean-Brillant, bureau B-1265, 514 343-5947. Ce programme, financé par les SAE, supporte financièrement ou techniquement des projets étudiants jugés intéressants et est géré par la FAÉCUM.
- URGENCE, 514 343-7771

## Accès aux outils informatiques

### Au Département

L'ADÉPUM met à la disposition des étudiants inscrits en philosophie un ordinateur ainsi qu'une imprimante. Le papier et l'impression sont payés par l'ADÉPUM aux étudiants de philosophie.

### Ailleurs à l'Université

Certains pavillons de l'Université abritent des laboratoires d'informatique. Leur utilisation est réservée aux étudiants dont le département est situé dans le pavillon en question. Les étudiants de philosophie ont accès aux salles d'enseignement informatique de la Faculté des arts et des sciences au pavillon Lionel-Groulx. Ces salles de cours (C-3001 et C-3115) sont accessibles en dehors des périodes de cours (horaires affichés à l'entrée des salles ou sur le site <http://www.fas.umontreal.ca/micros/lglabo/>). Le C-3001 et le C-3115 comptent 52 PC et une imprimante laser payante.

De plus, la Bibliothèque des lettres et sciences humaines met à la disposition de ses usagers de l'équipement audiovisuel et informatique (pavillon Samuel-Bronfman, 1<sup>er</sup> étage) :

<https://bib.umontreal.ca/travailler/equipements>.

# La bibliothèque

---

À l'Université de Montréal, les ouvrages de philosophie se trouvent principalement à la [Bibliothèque des lettres et sciences humaines](#) (BLSH), au Pavillon Samuel-Bronfman (3000, rue Jean-Brillant). C'est aussi à la BLSH que vous pouvez consulter Nino Gabrielli, le bibliothécaire en philosophie; n'hésitez pas à [communiquer avec lui](#) au besoin.

Pour accéder à distance aux ressources électroniques réservées à la communauté UdeM (de la maison ou de partout ailleurs dans le monde), vous devez d'abord configurer votre ordinateur avec le service **proxy** de l'Université en suivant les étapes indiquées sur la page [Accès hors campus aux ressources électroniques \(proxy\)](#).

## **Vous cherchez des livres ou des ouvrages de référence ?**

Les ouvrages des Bibliothèques de l'Université de Montréal sont répertoriés dans [l'outil de recherche Sofia](#). En plus des livres imprimés, Sofia donne aussi accès à l'ensemble des ressources électroniques (livres, périodiques, bases de données, etc.) ainsi qu'aux notices bibliographiques des documents placés à la réserve de cours.

La majorité des ouvrages en philosophie se retrouvent dans l'intervalle de cotes allant de B à BJ (classification « Library of Congress ») et sont situés aux étages suivants, selon le type de documents :

**2<sup>e</sup> étage** : ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies, etc.)

**6<sup>e</sup> étage** : collection générale, cotes A à P

## **Vous cherchez un article de revue ?**

Les revues électroniques et imprimées sont repérables en effectuant une [recherche avancée](#) dans Sofia et en limitant par « Format : Périodique/revue ». À la BLSH, les périodiques imprimés occupent le cinquième étage et sont classés par ordre alphabétique de titre. L'étage est divisé en deux sections : l'une contient les périodiques de l'année courante, l'autre, les périodiques des années antérieures.

## **Numérisation**

Il est possible de demander à partir de l'outil de recherche Sofia la numérisation d'un **chapitre de livre imprimé** (« papier ») ou d'un **article**. Pour connaître les modalités de ce service rapide et gratuit, consultez la [page Web des Bibliothèques de l'UdeM à cet effet](#).

## **Accéder à des documents qui ne se sont pas disponibles à l'Université de Montréal**

Il arrive parfois que certains documents que vous recherchez ne soient pas disponibles dans les collections des Bibliothèques de l'Université de Montréal. Dans ce cas, trois options s'offrent à vous :



- I. Si l'ouvrage que vous recherchez est **emprunté** ou **s'il ne se retrouve que dans une autre bibliothèque universitaire québécoise**, vous pouvez demander une reproduction numérique du chapitre qui vous intéresse à l'aide de [l'outil de recherche Sofia](#). La Loi sur le droit d'auteur fait qu'il est malheureusement impossible de demander la reproduction intégrale d'un ouvrage. Si vous avez besoin d'un livre en entier d'une autre université québécoise et qu'il s'agit d'un exemplaire physique (« papier »), il est également possible, avec Sofia, de le faire venir à l'Université de Montréal ou encore d'aller l'emprunter directement dans l'institution qui le possède à l'aide de votre carte étudiante.
- II. Le [Service de prêt entre bibliothèques](#) (PEB), permet d'obtenir sans frais un livre provenant d'une autre bibliothèque (québécoise ou étrangère) ou une reproduction d'un article de périodique ou d'un chapitre de livre qui ne retrouve pas à l'UdeM.
- III. Vous pouvez finalement effectuer une **suggestion d'achat** de document auprès de votre bibliothécaire, qui évaluera la possibilité d'acquérir le titre que vous lui suggérez. Notez toutefois que dans ces deux derniers cas (PEB et suggestion d'achat), des délais sont à prévoir.

### **Les bases de données spécialisées en philosophie**

Si vous souhaitez connaître ce qui a été écrit sur un sujet ou sur un auteur, mais que vous n'avez pas de référence précise, il est fortement recommandé d'utiliser une base de données bibliographiques. Vous pourrez ainsi faire des recherches dans des centaines, voire des milliers de revues spécialisées dans votre domaine en interrogeant une seule interface. L'accès aux bases de données en philosophie s'effectue par [Maestro](#) ou par [l'outil de recherche Sofia](#) (si vous connaissez déjà le nom de la base que vous souhaitez consulter). Voici quelques bases de données qui pourraient vous être utiles :

[Philosophers' Index](#) : Base de données généraliste en philosophie. On y retrouve des références bibliographiques à des articles, des livres et des chapitres de livres, ainsi qu'à des comptes rendus. Multilingue. Contient des articles en texte intégral.

[Répertoire bibliographique de la philosophie \(International Philosophical Bibliography\)](#) : Base de données généraliste en philosophie particulièrement utile pour les recherches concernant la philosophie et les philosophes européens. Multilingue.

[Philpapers](#) : Bibliographie et base de données généraliste en philosophie en accès libre sur le Web. Contient parfois des articles en texte intégral.

[L'Année philologique](#) : La source par excellence pour qui s'intéresse aux philosophies de l'Antiquité grecque et latine.

### **Bases de données multidisciplinaires**

[Érudit](#) : Base de données multidisciplinaire qui contient essentiellement des articles de langue française en texte intégral.

[JSTOR](#) : La plus grande archive de revues en lettres et sciences humaines. Très grand nombre d'articles de philosophie en texte intégral. Multilingue.

[CAIRN](#) : Accès au texte intégral de plusieurs revues européennes en langue française, ainsi qu'à de nombreuses « encyclopédies de poche » électroniques, particulièrement celles de la collection « Que sais-je ».

## Les ouvrages de référence en philosophie

Voici quelques ouvrages de référence de base qui concernent la philosophie : les dictionnaires et encyclopédies imprimés se retrouvent au 2<sup>e</sup> étage de la BLSH. Pour une liste plus complète, consultez le pratique [guide de recherche spécialisé en philosophie](#).

### I. Ouvrages imprimés

#### [Encyclopédie philosophique universelle \(P.U.F.\)](#)

Encyclopédie philosophique en quatre volumes en langue française. Articles détaillés écrits par des spécialistes, avec références bibliographiques. **Cote : B 51 E536 1989 [Référence]**

#### [Vocabulaire technique et critique de la philosophie \(P.U.F.\)](#)

Utile pour avoir un coup d'œil rapide, synthétique et critique, sur certaines notions philosophiques. **Cote : B 42 L35 1996 [Référence]**

#### [Dictionnaire des philosophes \(P.U.F. – en 2 volumes\)](#)

Articles synthétiques sur la vie, l'œuvre et la pensée des grands philosophes. **Cote : B 42 D52 1993 [Référence]**

#### [Dictionnaire des philosophes antiques](#)

Un ouvrage de référence incontournable pour la philosophie antique. [En ligne](#) et en version imprimée. **Cote : B 165 D53 1989 [Référence]**

### II. Ouvrages de référence et de synthèse

#### [Stanford Encyclopedia of Philosophy](#)

Encyclopédie en ligne, en libre accès, rédigée par des spécialistes. Contenus régulièrement mis à jour.

#### [Routledge Encyclopedia of Philosophy](#)

Encyclopédie très complète: articles détaillés, bibliographie structurée et références croisées entre les articles. [En ligne](#) et en version imprimée. **Cote : B 51 R68 1998 [Référence]**.

[Oxford Handbooks Online - Philosophy](#) : Ouvrages de synthèse sur de grands secteurs de la philosophie et sur les philosophes (par exemple : *The Oxford Handbook of... the History of Political Philosophy, Metaphysics, Epistemology, Ethical Theory, Animal Ethics, Feminist Philosophy, Plato, Hume, Hobbes, Leibniz, Nietzsche, Levinas, etc.*)

## Informations complémentaires

- Plusieurs formations libres sont offertes à la Bibliothèque, que ce soit à propos de l'utilisation des logiciels de gestion bibliographique Endnote ou Zotero, ou encore au sujet de différents outils électroniques de recherche. N'hésitez pas à [vous y inscrire](#), vous sauvez temps et énergie!
- Des formations individuelles ou de groupe peuvent aussi être organisées sur demande pour diverses catégories d'étudiants. À la demande d'un professeur ou d'un chargé de cours, la Bibliothèque peut aussi organiser des activités de formation sur mesure portant sur les ressources documentaires. Il suffit de contacter le bibliothécaire aux coordonnées ici-bas.
- En plus de locaux d'études privés qui peuvent être réservés, la BLSH dispose de laboratoires et d'un studio d'enregistrement vidéo. Il est possible de les réserver sur le site des Bibliothèques.
- N'oubliez pas de vous abonner à [Bibliothèque et archives nationales du Québec \(BANQ\)](#). Vous y trouverez de très nombreuses ressources, sur place et en ligne, complémentaires à celles de l'UdeM!

## Joindre votre bibliothécaire

Vous pouvez joindre Nino Gabrielli, bibliothécaire en philosophie, aux coordonnées suivantes, du lundi au vendredi entre 9h et 17h :

Pavillon Samuel-Bronfman, bureau 2047

Téléphone : 514 343-6111 poste 2627 / [nino.gabrielli@umontreal.ca](mailto:nino.gabrielli@umontreal.ca)

# Varia

---

## La Société de philosophie du Québec (SPQ)

La Société de philosophie du Québec (SPQ) rassemble principalement des professeur.e.s, chercheur.e.s et étudiant.e.s qui œuvrent en philosophie au Québec. Elle tient annuellement un congrès d'envergure, auquel participent plus d'une centaine de professeur.e.s et étudiant.e.s. Lors de son congrès annuel, la SPQ décerne deux prix soulignant les meilleures contributions étudiantes et reconnaît l'engagement des membres qui s'impliquent dans la communauté philosophique québécoise. Elle informe régulièrement ses membres des événements qui intéressent la communauté philosophique et effectue un suivi de la vitalité de la philosophie partout au Québec. Également, le *Comité équité* de la SPQ nourrit les réflexions, organise des événements et diffuse des informations sur la place des femmes et des minorités en philosophie au Québec.

Les membres de la SPQ reçoivent en outre chaque année les deux numéros de la revue *Philosophiques*, qui est la principale revue de philosophie au Québec. Pour devenir membre, veuillez consulter le lien <https://laspq.org/adhesion-et-renouvellement>. L'adhésion à la SPQ donne droit aux deux numéros de *Philosophiques* et à une réduction de 10 % sur vos achats aux librairies [Gallimard](#) de Montréal, [l'Exèdre](#) à Trois-Rivières et [La Liberté](#) à Québec. Celles et ceux qui désirent s'informer d'avantage sur la SPQ ou qui souhaitent devenir membres peuvent le faire via le site Internet : [laspq.org](http://laspq.org) ou s'informer des procédures par courriel ([info@laspq.org](mailto:info@laspq.org)). La SPQ et le Comité équité sont également actifs sur Facebook, Instagram et Twitter.

## L'Association canadienne de philosophie (ACP)

Tout étudiant inscrit à un programme de philosophie postsecondaire peut devenir membre de l'ACP. L'ACP organise chaque année un congrès dans une université canadienne, dans le cadre du congrès de la Fédération canadienne des sciences humaines. L'ACP publie également deux bulletins d'information concernant différents aspects de la philosophie au Canada, ainsi que la revue *Dialogue* (quatre numéros par an).

Pour adhérer à cette association, qui comprend environ 900 membres, il faut demander un formulaire d'adhésion au bureau de l'ACP par la poste, par télécopieur ou électroniquement :

### Association canadienne de philosophie

Université Saint-Paul  
223, rue Main  
Ottawa (Ontario) K1S 1C4  
téléphone : 1 613 236-1393 (poste 2454)  
télécopieur : 1 613 782-3005  
courriel : [acpa@ustpaul.ca](mailto:acpa@ustpaul.ca)  
Site : [www.acpcpa.ca](http://www.acpcpa.ca)

Le formulaire d'adhésion peut être téléchargé à partir du site Web, et l'adhésion par Internet est également accessible. Le bulletin est publié sur le site Web et sera accessible seulement aux membres d'ici quelques mois. Pour l'année 2022, la cotisation étudiante est de 45 \$. Notez que votre cotisation vous donne droit au Bulletin et aux quatre numéros de *Dialogue*.

## Calendrier universitaire du premier cycle

### Automne 2022

Mardi 6 septembre	Premier jour de cours Dernier jour pour passer à un programme non contingenté
Mercredi 21 septembre	Dernier jour pour modifier un choix de cours et pour annuler un cours sans frais. (Cours à horaire régulier).
Du 17 au 23 octobre <b>et</b> du 31 octobre au 6 novembre	Examens partiels, s'il y a lieu, sans interruption des cours.
Semaine du 24 au 30 octobre	Période d'activités libres
Vendredi 11 novembre	Dernier jour pour abandonner un cours avec frais (mention ABA sur le bulletin)
Vendredi 9 décembre	Dernier jour de cours
Samedi 10 <sup>1</sup> décembre	Début des examens
Vendredi 23 décembre	Dernier jour des examens

<sup>1</sup> Selon les besoins, le lundi 12 décembre peut servir pour les cours ou pour les examens.

**Congé universitaire ou férié :** lundi 5 septembre et lundi 10 octobre.

## Hiver 2023

---

Lundi 9 janvier	Premier jour de cours Dernier jour pour passer à un programme non contingenté
Mardi 24 janvier	Dernier jour pour modifier un choix de cours et pour annuler un cours sans frais. (Cours et horaire régulier).
Du 13 au 26 février	Examens partiels, s'il y a lieu, sans interruption des cours
Semaine du 27 février au 5 mars	Période d'activités libres
Vendredi 17 mars	Dernier jour pour abandonner un cours avec frais (mention ABA sur le relevé de notes)
Vendredi 14 avril	Dernier jour de cours
Samedi 15 avril	Début des examens
Vendredi 28 avril	Dernier jour des examens

---

Congé universitaire ou férié : vendredi 7 avril et lundi 10 avril.

# Carte du campus

- |   |  |    |  |    |                                   |    |   |
|---|--|----|--|----|-----------------------------------|----|---|
| 1 | 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine                  | 15 | Pavillon Claire-McNicoll               | 22 | Pavillon Marcelles-Coutu          | 30 | 3333, chemin Queen-Mary                 |
| 2 | 1420, boulevard Mont-Royal                               | 16 | Pavillon de la Direction des immeubles | 23 | Pavillon Paul-G. Desmarais        | 31 | 3744, rue Jean-Brillant                 |
| 3 | Pavillon Marie-Victorin                                  | 17 | Centre des technologies de fabrication | 24 | Garage Louis-Colin                | 32 | 3050, 3040, boulevard Édouard-Montpetit |
| 4 | Pavillon de la Faculté de musique et des sports (CEFSUM) | 18 | Centre aérospatiale                    | 25 | Pavillon Samuel-Broadman          | 33 | 3072, 3054, boulevard Édouard-Montpetit |
| 5 | Centre d'éducation physique et des sports (CEEPSUM)      | 19 | Pavillon René-J.-A. Lévesque           | 26 | Pavillon Maximilien-Caron         | 34 | 2910, boulevard Édouard-Montpetit       |
| 6 | 2101, boulevard Édouard-Montpetit                        | 20 | Pavillon André-Altenstaedt             | 27 | Pavillon Lionel-Croux             | 35 | HEC, Montréal - Pavillon principal      |
| 7 | Pavillon J.-A. DeSève (Centre étudiant)                  | 21 | Pavillon Jean-Coutu                    | 28 | 3200, rue Jean-Brillant           | 36 | Pavillon de la Faculté de l'aménagement |
|   |  |    |  | 29 | HEC Montréal - 5255, av. Decelles |    |   |

■ Stationnement pour visiteurs

